



PROTOCOLE SANITAIRE



COVID 19 / 20

PREAMBULE

Ce protocole s'applique exclusivement aux salles des sports Marcel BERTHET et Antoine JACQUET.

Quel que soit le gymnase fréquenté, les points importants à respecter au quotidien par les licenciés, parents et encadrants sont les suivants :

- Ne pas se présenter à l'entraînement ou au match en cas de symptômes tels que fièvre, toux, maux de tête (prévenir au plus tôt son entraîneur dans ce cas)
- Port du masque pour toute personne âgée de plus de 11 ans, hormis pour les pratiquants durant leur temps d'entraînement ou de match
- Désinfection des mains au gel hydroalcoolique ou à l'eau savonneuse à l'entrée et à la sortie des gymnases
- Distanciation physique en dehors du terrain
- Pas de partage des bouteilles d'eau ou gourdes individuelles
- Respect des sens de circulation si existants
- Désinfection des ballons, bancs et tables de marque lors des matches
- Aération régulière des locaux.

La saison 2020-2021 est une saison de reprise pour notre sport et pour qu'elle puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles, le club fait de son mieux pour respecter le protocole sanitaire de la FFBB et ses évolutions, et reste en lien avec la mairie de VALSERHÔNE qui nous relaie les directives de la Préfecture.

Conformément aux directives de la FFBB, nous avons désigné au sein du club un Manager COVID et des référents COVID :

- Frédéric DENEVE (Manager : 06.43.46.37.09)
- Anne-Florence CAPELLO (Coordinatrice : 06 83 67 60 64)
- Rémi GOMEZ (Réfèrent : 07 70 78 37 79)
- Laëtitia MORGADO (Réfèrent : 06 76 77 06 17)

Vous pouvez les solliciter pour toute question liée aux mesures sanitaires prises par le club.

Ce protocole est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction de la situation sanitaire et des directives qui nous seront données. Vous en serez informés dans les meilleurs délais.

PRINCIPALES REGLES INSTAUREES PAR LE CLUB

Si un licencié, parent ou encadrant est déclaré positif suite à un test pour la COVID, il ne doit pas se présenter au gymnase et OBLIGATOIREMENT prévenir au plus tôt l'entraîneur et le MANAGER COVID du club ou la COORDINATRICE ou un REFERENT COVID du club.

Si un licencié, parent ou encadrant présente des symptômes de la COVID, ne pas se présenter au gymnase et OBLIGATOIREMENT prévenir l'entraîneur et le club.

Si un licencié, parent ou encadrant s'est trouvé en contact avec un cas avéré, ne pas se présenter au gymnase et OBLIGATOIREMENT prévenir l'entraîneur et le club.

ENTREE DANS LE GYMNASSE, SORTIE et SENS DE CIRCULATION

- Hors jours de match, l'entrée se fait normalement, par la porte cotée parking.
- Toute personne âgée de plus de 11 ans doit porter un masque.
- Chaque personne entrant dans le gymnase doit se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée ou avec du savon aux toilettes.
- Chaque personne entrant dans le gymnase doit se faire inscrire sur le registre des présents. Bien se laver les mains au gel hydroalcoolique après avoir manipulé le registre et le stylo.
- Pour les entraînements, la sortie se fait par la porte opposée. Il en est de même pour toute personne ayant pénétré dans le gymnase.
- Les jours de match, pour le public l'entrée se fait par la porte vitrée de la salle accès tribune, rue Francis; pour les joueurs l'entrée est la même que lors des entraînements par le parking arrière de la salle. La sortie du public se fera par la porte vitrée dans le hall d'accueil coté rue Poncelet. Pour les joueurs, les personnes de la table de marque et les arbitres la sortie se fera côté parking par la porte opposée à celle par laquelle ils sont entrés.
- Respecter en tout état de cause le sens de circulation mis en place.

ENTRAÎNEMENTS

- Chaque entraîneur se doit de tenir à jour la liste des présences.
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans depuis l'entrée dans la salle jusqu'à la sortie du gymnase, sauf sur le terrain pour les pratiquants et l'entraîneur pendant leur pratique ; les parents ou accompagnateurs devront porter un masque et rester à l'extérieur de préférence.
- Joueurs et entraîneurs sont invités à respecter les règles de distanciation appropriées entre les exercices, les séquences.
- L'utilisation des chasubles club est à déconseiller.
- Il est strictement interdit d'utiliser les vestiaires et les douches jusqu'à nouvel ordre sauf pour le dernier entraînement de la journée; les licenciés doivent venir en tenue de sport et il est conseillé de prendre la douche à la maison.
- Il est fortement recommandé d'utiliser le gel hydroalcoolique mis à disposition ou de se laver les mains avant de quitter les lieux.
- Chaque entraîneur veille à aérer les locaux pendant l'entraînement dans la mesure du possible et à la désinfection du matériel.

MATCHS

- Durant la rencontre, l'entraîneur principal et les joueurs/ses sur le banc peuvent être dispensés du port du masque, sous réserve du respect des règles de distanciation. Il est en revanche obligatoire pour les autres personnes présentes sur le banc.
- Port du masque obligatoire pour tous les officiels présents à la table de marque pendant la rencontre; du gel hydro alcoolique sera à disposition sur la table de marque.
- Le respect des gestes barrière en vigueur impose de ne pas serrer la main des adversaires ou officiels
- L'utilisation des vestiaires et douches est possible sur autorisation des dirigeants mais strictement réservée aux joueuses ou joueurs participant à la rencontre ; il est néanmoins recommandé d'arriver déjà changé et de se doucher chez soi dans la mesure du possible ; les joueurs des EVB assureront après chaque match la désinfection des vestiaires utilisés sous la responsabilité d'un adulte.
- Aucune collation d'après match ne sera proposée jusqu'à nouvel ordre ; une buvette pourra éventuellement être organisée, mais la consommation des produits achetés ne pourra en aucun cas se faire à l'intérieur du gymnase. Dans ce cas les règles de distanciation physique devront être observées, au moment de l'achat des produits comme lors de leur consommation.
- Le lavage des maillots se fera par le joueur désigné et seulement par lui sous le couvert de son parent pour les mineurs.
- Pour les matches à l'extérieur, le port du masque pendant le trajet pour tous les occupants des véhicules est obligatoire. Les protocoles sanitaires en vigueur dans les autres clubs devront être respectés.
- Le public est autorisé, les spectateurs veilleront à respecter une distance minimale (équivalente d'un siège) entre chaque personne ou entre chaque groupe de moins de dix personnes venant ensemble. Hors des gradins, elles doivent respecter une distanciation de 2m.
- Les dirigeants et bénévoles présents veilleront à aérer les locaux pendant les matches dans la mesure du possible et aux bons respects des consignes édictées.

CONCLUSION

Le respect des gestes barrières et la responsabilité de tous est de rigueur.
Si nous voulons voir renaître notre sport. Nous devons tous être rigoureux.
Ensemble et avec sérieux nous ferons face à cet adversaire invisible.